



# Procès-Verbal de la Commission Départementale d'Arbitrage

---

Réunion du : **Vendredi 26 mars 2021 à 19h00 par visioconférence**

---

Présidence : **M. Hugues DEFREL**

---

Présents : Mme. Naïma KHETTOU, MM. Daniel CHABOT, Mohamed SIDHOM, Thierry CAPITAINE, Ovidiu TRIFAN, Joseph OMAM, Henri DUTECH PEREZ, Adam GAMBET, Xavier TIAN, Pierre GALLAIS, Michel ESCHYLLE, Daniel LAMS,

---

Excusés : MM. Youssef EL HAMIDI, Mohamed AKBAR, M. Jean-Bernard PARVEDY, Mohamed RAOUADI, Laurent CHABOT, Mme Nabila ZAOUAK (Représentante des arbitres au CD)

---

Assistent : M. Bernard DELORME (Membre CRA)  
Mme Lilia GARNIER ACHICHE (Représentante UNAF 93)

En ouverture de la réunion, le Président, M. Hugues DEFREL souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les absents.

## 1) Information du Président :

- Dans un communiqué de presse de la Fédération Française de Football en date du 24 mars 2021, « *Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a pris la décision de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales métropolitaines pour la saison 2020-2021 en raison de l'épidémie de la Covid-19 et des mesures sanitaires renforcées. A date, le calendrier, déjà contraint, ne permet plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs. Cette décision du Comex de la FFF entraîne une saison blanche pour toutes les compétitions amateurs, sans aucune montée ni descente pour les clubs engagés dans ces championnats. La situation des championnats de National 2 et de D2 Féminine suspendus par le Ministère des sports fera l'objet d'un examen ultérieur au regard des perspectives de reprise possible définie par l'État lors du prochain Comex de la FFF* ».

- Le District a informé tous les arbitres de la décision de la FFF concernant l'arrêt du championnat départemental ainsi qu'un récapitulatif des nouvelles mesures sanitaires qui entrent en vigueur à compter du 20 mars 2021 concernant la pratique individuelle d'une activité physique et sportive en extérieur dans un rayon de 10 kms.
- Tous les arbitres seront informés des modalités de classement pour cette saison.
- Les dossiers médicaux seront envoyés dès le mois d'avril 2021 à tous les arbitres pour leur laisser plus de temps afin d'effectuer les différents examens médicaux.
- Un fichier sera créé pour enregistrer les dossiers médicaux des arbitres. Ce fichier fera apparaître notamment la date d'envoi du dossier à l'arbitre, la date de retour ainsi que la nature et la date des examens faits par chaque arbitre.
- Le Président évoque la possibilité de proposer certains jeunes arbitres stagiaires en Ligue la saison prochaine.
- Le Président rappelle un point du règlement concernant la possibilité de proposer un arbitre FAR (issu d'une autre catégorie que D1) en tant que stagiaire Régional : le candidat doit être âgé de moins de 40 ans et doit avoir arbitré au moins 5 rencontres de niveau D1.
- L'équipe technique de la CDA fait des réunions par visioconférence avec les arbitres du District, ceci dans le but de garder le contact avec eux dans cette crise sanitaire.
- Après les arbitres D1 et les arbitres FAR, la section a accueilli les arbitres D2 et D3. Les arbitres de la catégorie D4 seront réunis par visioconférence le mardi 30 mars 2021. La section poursuivra ses réunions avec les féminines, les jeunes arbitres et les arbitres Futsal.

## 2) Gestion des candidats arbitres en attente :

92 arbitres reçus au test théorique suite aux deux Formation Initiale d'Arbitre (FIA) de septembre et octobre 2020 n'ont toujours pas été vu sur le terrain. Le Président rappelle le rôle crucial de la Commission de Promotion de l'Arbitrage dans la situation sanitaire actuelle afin de ne pas voir ces candidats se démotiver.

Le Président confie à Mme. Naima KHETTOU la mission de prise de contact avec les candidates féminines formées au collège République de Bobigny.

Une réunion par visioconférence sera organisée prochainement avec les candidats arbitres issus des FIA de septembre et octobre 2020.

## 3) Tests théoriques et tests physiques :

Le Président informe que l'équipe technique de la CDA proposera un questionnaire à l'ensemble des arbitres. Ce questionnaire sera envoyé au cours du mois d'Avril 2021.

Dans l'optique de la mise en place de la Filière Arbitrage Régionale (FAR), ce test servira en grande partie à la sélection des candidats pour la filière 2021-2022.

La CDA organisera un test physique pour tous les candidats à la FAR avant la fin de la saison, si la situation sanitaire le permet.

#### 4) Modalités pour la mise en place du FAR saison 2021/2022 :

Le Président rappelle tous les critères qui sont définis dans l'annexe 5 du Règlement Intérieur de la CDA pour les arbitres qui vont intégrer la Filière Arbitrage Régionale. Ceci afin d'avoir une clarté envers tous les arbitres. Ces derniers sont invités de consulter le Règlement Intérieur de la CDA qui est sur leur espace « Portail des officiels » dans la rubrique « Documents ».

M. Adam GAMBET attire l'attention du Président et des membres de la CDA que la situation sanitaire de cette saison ainsi que le couvre-feu n'ont certainement pas permis aux arbitres de continuer à s'entraîner normalement. Il souhaite que la performance technique des candidats sur le terrain soit aussi prise en compte dans la sélection des candidats à l'entrée dans la FAR.

Le Président précise que le nombre de candidats à la FAR n'est pas figé et qu'il est important de continuer au cours de la saison prochaine de repérer tout arbitre qui montre des performances techniques et physiques sur le terrain afin de l'intégrer dans cette filière.

#### 4) Intervention de Bernard Delorme (CRA)

Une réunion plénière de la CRA a eu lieu le 25 février 2021 dernier. En raison du très peu de nombre de matchs disputés cette saison, il ne sera pas possible d'observer tous les stagiaires de la saison 2020/2021. En conséquence, il n'est pas envisageable de prendre des stagiaires pour la saison 2021/2022. Cependant, la CRA ne bloquera pas les jeunes arbitres talentueux et ambitieux proposés par les CDA. Les dossiers des candidats jeunes arbitres seront examinés cas par cas par la CRA.

Il reste à définir les modalités de désignations de ces jeunes arbitres et leurs orientations.

#### 5) Intervention de Madame Lilia GARNIER ACHICHE (UNAF 93) :

Toutes les activités de l'UNAF sont annulées en raison de la crise sanitaire.

On assiste à une baisse importante du nombre d'adhérents à tous les niveaux, national, régional et départemental. Les causes sont diverses. L'association se penche sur le sujet pour remédier à ce problème.

Suite à la crise sanitaire qui a empêché une saison complète, l'UNAF s'oriente vers une cotisation gratuite pour la saison 2021/2022 de ces arbitres adhérents de la saison 2020/2021.

#### 7) Questions diverses :

M. Daniel LAMS informe la CDA de la cessation de son activité au titre de membre de la CDA à la fin de cette saison. Néanmoins il souhaite continuer la saison prochaine comme observateur. La CDA le remercie chaleureusement pour l'aide apportée à l'arbitrage Séquano-Dionysien et plus particulièrement pour la formation et suivi des arbitres assistants.

M. Joseph OMAM a participé à une réunion de la Commission Foot diversifié ; de nombreux projets ont été évoqués pour le développement du Foot Diversifié.

M. Mohamed SIDHOM a participé à une Commission d'Appel le 02 mars 2021, il apporte quelques informations sur les dossiers traités.

M. Daniel CHABOT présentera un test vidéo aux arbitres Futsal concernant les modifications des lois de jeu du Futsal.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion par visioconférence a pris fin à 21h00.

**Le Président de séance**

Hugues DEFREL

**Le Secrétaire de séance**

Mohamed SIDHOM